nos amis qui, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas inscrits sur la liste électorale, de se hâter de le faire. Ceux qui ne pourraient se rendre eux-mêmes à la Mairie n'ont qu'à s'adresser au siège de la Fédération Républicaine Anticollectiviste, 6, rue des Lignes, qui se chargera de procéder à leur inscription.

Les intéressés devront être munis des pièces justificatives ci-après : 1° Extrait de naissance ou livret de mariage ; ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation : livret militaire ou certificat d'exemption ; — 2° Un reçu ou récépissé de changement de domicile ou une pièce justifiant d'une durée de résidence de six mois à Roubaix (livret ou quittance de loyer).

Les naturalisés devront produire leur acte de naturalisation.

PIANOS des premiers facteurs, le plus grand choix, les meilleurs prix. Maison SCRÉPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101-6

L'INCENDIE DE LA RUE DU PILE. — Des constatations faites par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, il résulte que le commencement d'incendie survenu mardi soir, chez M. Creupelandt, marchand de légumes, rue du Pile, 81, doit être attribué à une cause purement accidentelle. Le feu s'est communiqué à la paille qui emplissait le grenier de l'arrière cuisine, par suite d'un vice de construction de la cheminée construite dans l'angle de cette pièce. Le magistrat a observé en effet que les pièces de bois formant la remise contiguë, ont été surtout consumées à leurs extrémités placées du côté de cette cheminée.

AVIS IMPORTANT. — Aujourd'hui jeudi, au **Bon Marché**, 7, rue Nationale, **Lille**, vente **très importante** de toutes les marchandises déclassées ou légèrement défraîchies par les étalages, avec des rabais de 30 à 50 % sur les prix marqués.

Ces occasions étant réservées à nos clientes, nos articles ne seront en aucun cas, vendus à des marchands.

Une superbe lithogravure artistique en couleur sera offerte à tout acheteur. 58703d

CHEVAL EMBALLÉ. — L'attelage de M. Félix Delcourt, loueur, rue de l'Epeule, 223, qui stationnait place de la Gare, s'est emballé soudain, hier, vers cinq heures et demie de l'après-midi, dans la direction de la rue de la Gare, et est allé se jeter contre un tramway qui a eu un marchepied et une vitre brisés. Un télégraphiste, M. Florent Gemgembre, domicilié rue de la Vallée, à Linselles, a pu l'arrêter à ce moment.

HALLE FLIPO — Cours beurre 1.25-1.45-1.80. Café 1.65-1.75. Camembert 40-50-60. Hollande 1 00. Gruyère 1.00. Maroille 1.40. 58754d

A PROPOS D'UN PROCÈS-VERBAL. — Nous avons reproduit, hier, la protestation de M. Meurisse, rue de Leuze, 44, contre l'accusation d'outrage public à la pudeur, qui lui a valu d'être l'objet d'un procès-verbal. Nous devons à la vérité de dire que six témoins, parmi lesquels une fillette de 15 ans, un maréchal-des-logis d'artillerie et un artilleur, interrogés par M. Grimaldi, commissaire, l'ont accusé formellement. Ceux-ci n'avaient fait aucune démarche au poste de police ; mais le contremaître et un camarade qui l'accompagnait, s'étant plaints au commissaire, d'avoir été victimes de violences, une enquête fut ouverte. Elle apprit à M. Grimaldi que le cabaretier, en présence de l'attitude et des paroles tout à fait inconvenantes de l'un des plaignants, avait voulu l'expulser. Son camarade prit fait et cause pour lui, ce que voyant, les autres consommateurs prêtèrent main-forte au cabaretier.

UNE VIEILLE CONNAISSANCE. — Pour répondre à de nombreuses demandes, nous informons notre clientèle que le **Ferment pur de raisins Jacquemin** est toujours préparé avec le même soin, par le Laboratoire des Ferments Thérapeutiques de Malzéville. Aussi ce dépuratif reste-t-il sans rival dans le traitement du diabète, des maladies de l'estomac, de l'intestin, de la peau et de toutes affections microbiennes.

C'est d'ailleurs le premier dont l'application thérapeutique ait été approuvée par l'Académie de Médecine et sanctionnée par le Corps Médical tout entier. 10232-d

COUVERTURES LAINE. — Grand choix de couvertures laine blanche. — Couvertures couleurs pure laine, haute nouveauté. — Edredons américains. — Couvre-pieds. — Courtes-pointes, etc., etc... **Maison Spéciale de Blanc,** Robichez-Hottiaux, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, près de la Nouvelle Maison des Œuvres, Roubaix. La **Maison Spéciale de Blanc** vend la flanelle « Sécuritas » confectionnée et au mètre. 58533

LA BRASSERIE ROUBAISIENNE est celle qui remet le plus de bénéfices aux actionnaires et qui a le dépôt exclusif de l'apéritif **Cent kilos.** 532-2

MALADIE DES YEUX. — Le docteur Ricaud de l'Institut Américain, 38, rue de Valmy, Lille, consultera à Roubaix, Hôtel Ferraille, le samedi 9 janvier, de 10 heures à 6 heures. 8544 5d

VOIR A LA CARROSSERIE ENFANTINE, 69, rue de Lannoy, Roubaix, l'exposition des magnifiques lots des concours du grand Almanach du « Journal de Roubaix ». 57537

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de MM. Alfred Motte frères et Jules Porisse, un rattacheur, M. Ulysse Douchez, 37 ans, rue de Saint-Quentin, 14, à Tourcoing, s'est fait une entorse au poignet droit en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Dispa. — Au peignage de MM. Allart, Rousseau et Cie, M. François Picke, 56 ans, rue de l'Esmierre, 9, à Wattrelos, s'est fait une entorse au pied gauche en marchant sur un rail dans une salle de l'usine. Vingt jours de repos. Docteur Dupré. — Dans l'atelier d'apprêt de MM. J. et D. Dubar, l'un des ouvriers, M. Paul Versailles, 21 ans, rue de Mirabeau, 5, à Mouvaux, a été blessé au pied gauche par suite de la chute d'un cylindre. Quinze jours de repos. Docteur Deldalle. — Dans l'atelier de M. Julien Packet, un mennisier, M. Gustave Fouant, 23 ans, rue Carpeaux, à Wasquehal, s'est blessé au côté droit en tombant sur un clou. Vingt jours de repos. Docteur Lepers. — Dans l'atelier d'apprêt de MM. Hannart frères, un homme de ville, M. J.-B. Lefebvre, 47 ans, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 12, s'est blessé au gros orteil gauche en descendant de sa voiture. Vingt jours de repos. Docteur Derville. — Un dégorgeur ou peignage de MM. Allart, Rousseau et Cie, M. Arsène Reynaert, 20 ans, au Touquet, à Esnierres, a eu la main gauche comprimée par les organes de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Debuchy. — Un terrassier de la Ville de Roubaix, M. Henri Vanthomme, 26 ans, Parvis Saint-Jean-Baptiste, 30, s'est fait une entorse au poignet droit en tombant sur la glace durcie, dans le jardin de l'hôpital de la Fraternité. Quinze jours de repos. Docteur Dispa. — A la Brasserie Roubaisienne, un malteur, M. Pierre Dewatripont, 48 ans, rue de l'Ommelet, 171, s'est fait une contusion au genou gauche en heurtant une rondelle. Quinze jours de repos. Docteur Dupré.

VOIR A LA CARROSSERIE ENFANTINE, 69, rue de Lannoy, Roubaix, l'exposition des magnifiques lots des concours du grand Almanach du « Journal de Roubaix ». 57537

FUNÉRAILLES. — C'est aujourd'hui, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, qu'auront lieu les funérailles de Mme Desrousseaux-Defrenne, décédée à Roubaix, le 4 janvier. Assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, à 9 heures 3/4. 58721d

ENTERREMENT DU JEUDI 7 JANVIER. — Mme Desrousseaux-Defrenne, dix heures, église Saint-Martin.

DEMANDEZ PARTOUT BOCK TARTARAT
Bureau : 6 contour St-Martin, Roubaix. Tél. 20.28

CROIX

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Pendant l'année 1908, il a été enregistré au bureau de l'Etat-civil : 332 naissances, 160 mariages, 5 divorces, 236 décès.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la fonderie de MM. Vanoverschelde, M. Raymond Durez, 46 ans, mouleur, rue Dugueslin, s'est blessé au pied droit en manœuvrant un châssis de fonte. Douze jours ; docteur Dubar.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier de la Filature du Nord, M. Victor Tirloit, 29 ans, rue Neuve, à Croix, s'est fait un effort à la gare de Croix en chargeant des caisses sur un camion. Douze jours de repos ; docteur Dumoulin.

— A l'Energie électrique du Nord de la France, M. Joseph Vandorme, 54 ans, rue de l'Union, à Tourcoing, s'est écrasé le pouce de la main gauche en voulant déplacer une plaque en fonte.

LANNOY

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — La commission de révision des listes électorales pour l'année courante, se réunira aujourd'hui jeudi, à six heures du soir, à l'Hôtel de Ville.

ASCQ

Une explosion d'acétylène dans une pharmacie

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, vient de se produire chez M. E. Lengagne, pharmacien, à la Place.

Mercredi matin, vers onze heures, M. Lengagne, constatait qu'une forte odeur de gaz acétylène se dégageait dans son habitation. Voulant se rendre compte de l'état des appareils, le pharmacien, monté sur une échelle, passa une allumette enflammée sur les tuyaux placés dans le couloir afin de découvrir la fuite. Soudain, une déflagration se produisit dans le gaz qui s'était accumulé entre le plafond et le plancher ; sous la violence de l'explosion, M. Lengagne fut projeté sur le sol.

Au bruit de la détonation, Mme Lengagne s'était précipitée au secours de son mari ; mais celui-ci, fort heureusement, en avait été quitte pour la peur, car il ne portait aucune trace de blessure. Néanmoins, le plafond a subi quelques avaries.

FLERS-BOURG

LES FUNÉRAILLES DE M. DÉSIRÉ VANUFFELS, ancien président et membre fondateur de la Musique municipale de Flers-Bourg, ont eu lieu hier après-midi, en l'église paroissiale, au milieu d'une très nombreuse assistance. La musique y assistait. Les coins du poêle étaient tenus par des amis personnels du défunt. Dans le cortège on remarquait plusieurs conseillers municipaux.

Après le service funèbre, le convoi s'est dirigé vers le cimetière où a eu lieu l'inhumation. M. J.-B. Goube, ancien maire, a adressé un adieu ému au regretté défunt.

LEERS

LES FUNÉRAILLES de Mme Yantele, née Julie Bataille, la malheureuse victime de l'affreux accident que nous avons relaté, ont eu lieu, mercredi, à 8 heures du matin.

Toutes les familles du quartier étaient représentées et sur le parcours du lugubre cortège bien des personnes pleuraient en songeant à la terrible fin de Mme Yantele.

L'inhumation a eu lieu à neuf heures.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Pendant l'année 1908 l'Etat-civil a enregistré les actes ci-après :

Naissances, 108 ; reconnaissances d'enfants naturels, 4 ; décès 69 dont 5 d'enfants présentés sans vie ; mariages, 36.

SAILLY

UNE FERME CAMBRIOLÉE. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment chez M. Louis Spriet, cultivateur. Dans une sorte de débarras-soir, où ils ont pénétré par un chassis, fracturé préalablement, et après qu'ils en eurent brisé les barreaux de protection, ils ont fouillé partout. Les escarpes ont ainsi littéralement vidé un grand coffre qui regorgeait de draps, de couvertures et d'autres objets d'utilité, le tout représentant une valeur approximative de cent francs.

Les malandrins n'ont pas été dérangés dans leur coupable besogne. En se retirant ils ont emporté leur butin.

Il est à craindre que cette fois, encore, ils jouiront de l'impunité, car on ne les connaît pas et leur piste est restée introuvable.

WILLEMS

LA CLASSE DE 1909. — La liste des conscrits de la classe 1909 a été arrêtée avec 19 inscriptions.

LA STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Pendant l'année 1908, l'Etat-civil a enregistré : 35 naissances, 18 mariages, 29 décès.

Pour les enfants qui aiment la lecture

LA LIBRAIRIE DU JOURNAL DE ROUBAIX MET EN VENTE A L'OCCASION DE LA « NOUVELLE ANNEE »

UN CHOIX DE VOLUMES ILLUSTRÉS

richement reliés

Le Musée des Familles	5 fr. 00
Montagne d'Azur, par Salgari	8 fr. 00
Les Moucherons de Bonaparte, par Chancel,	7 fr. 50
En route vers le bonheur, par Ferronnet,	5 fr. 00
Famille de Cœrs, par Pellat	3 fr. 50
Pauvre Jacquinet, par Pech	1 fr. 90
Ben Hur, par Wallace	12 fr. 00
Buchamor, par Assoland	12 fr. 00
Filleuls de Napoléon, par Danrit	10 fr. 00
Evasion de l'Empereur, par Danrit	7 fr. 50
Orgueilleuse, par Pech	8 fr. 00
Chiens et Loups, par Krentz	6 fr. 50
La Roulotte, par Latouche	5 fr. 00
Petits, Ménétriers, par Chancel	3 fr. 60
Oreille de Boudha, par Gériolles	3 fr. 90
Frères de Cœur, par Frenaie	3 fr. 50
Au pays de la Science, par Rivière	8 fr. 00
Sam et Sap, par Candide	3 fr. 90
Contes Drolatiques, par Nézières	3 fr. 00

L'antidérapant « Le Marquis » nouveau type Course E n'éclate pas. Le seul dont la durée est garantie. Supériorité reconnue. J. Dufour, 30, rue du Château, Roubaix. Tél. 516. 6074 2

WATTRELOS

LE CAMBRIOLAGE DU JOUR

En voici quatre depuis une quinzaine de jours ! Cela finit par être insupportable, et il importe de réprimer ces méfaits, pour lesquels les auteurs, dans leur audace stupéfiante, n'attendent même pas la tombée de la nuit.

M. Jules Beuscart, boulanger, demeurant rue d'Audenarde, à Saint-Liévin, était sorti de chez lui, mardi, à sept heures, pour porter du pain dans la clientèle ; sa femme était partie en même temps que lui, dans une autre direction et pour livrer, elle aussi, du pain chez les clients. Quand ils revinrent, une fenêtre de la cuisine donnant sur une pâture, était ouverte, sans qu'il y eût effraction, car, cette fenêtre étant à guillotine, on n'avait eu qu'à soulever la partie du dessous et à entrer.

Le voleur n'eut pas de peine à pénétrer dans toutes pièces, car, aucune porte n'était fermée : il ouvrit les tiroirs des meubles et mit à découvert des bijoux de prix qu'il dédaigna, ce qui n'est pas commun chez les industriels de cette catégorie. Il se contenta de prendre quinze francs dans le tiroir-caisse de la boutique, une pièce de 5 francs en plomb et une pièce de l'époque romaine.

M. Caillet s'est transporté chez M. Beuscart, et a dû se contenter de relever tous les détails de ce vol commis en pleine soirée, front à une rue où règne continuellement une circulation intense d'ouvriers belges travaillant à Roubaix, mais où règne aussi l'obscurité, puissante complice et providence des malfaiteurs.

LES SACS DE CHARBON DOIVENT AVOIR LE POIDS. — Un marchand de charbon se trouvait sur le passage de M. Caillet, commissaire de police, à son retour de la rue d'Audenarde, où il était allé constater le vol commis chez M. Beuscart, boulanger. Pas de bascule sur la voiture, d'où contravention : on pesa deux sacs chez un commerçant voisin, ils n'avaient pas leur poids : on descendit à la douane et on pesa 12 sacs : il manquait 25 kilogs. Le marchand déclara que ces sacs étaient destinés à être vendus en Belgique, au poids, et non au sac.

CINQUANTE-SIX PAQUETS DE TABAC DE MORAVIE ne représente que 14 kilogs, dont un Lillois de la rue de Juliers, Gustave Legras, s'était cuirassé. D'où un embonpoint qui donnait à Legras, malgré son nom, plein de rondeur, des proportions anormales : on eût dit un tonneau sur deux quilles. Les douaniers Druon et Delaporte appréhendèrent Legras qui, une fois délesté, apparut maigre comme un clou.

Cinéma du Laboureur, mat. à 3 h. ; soirée à 8 h. 58462

MARMOULETTES, MOULETTES, MOULES DE GANDI. — Il est permis de crier, mais la crécelle est interdite. Le garde Derreveaux l'a rappelé à un marchand de La Madeleine, Arthur Reynaert, qui tournait son instrument avec enthousiasme, rue d'Audenarde.

LE PLUS AGRÉABLE
THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR PURGATIF

TOURCOING

La journée du jeudi 7 janvier :

Soirée de gala au Théâtre (LAKMÉ).

ENFIN !

Dans un double article parsemé des aménités coutumières, l'« Avenir » consent enfin à mettre les pouces et nous fournit des chiffres plus que nous n'en demandions.

Il reconnaît que la municipalité a, le 3 juin 1907, adjugé pour 269.000 francs de travaux au Pensionnat N.-D. des Anges.

Il reconnaît, en outre, qu'elle va y exécuter une deuxième portion de travaux aussi importante.

Il avoue enfin, que l'ensemble des travaux d'appropriation du dit Pensionnat figure dans un cahier des charges de 491.000 francs (près d'un demi-million !) approuvé le 19 avril 1907 par le Conseil municipal.

C'est tout ce que nous voulions lui faire dire. Constatons simplement que nous avions raison dès le début.

LES INCENDIES EN 1908

Au cours de l'année 1908, les sapeurs-pompiers ont effectué 51 sorties. En plus de trois fausses alertes et de huit feux de cheminée, ils sont intervenus dans quarante incendies de maisons d'habitation, d'usines ou de fabriques.

Les dégâts occasionnés par ces divers sinistres, s'élèvent à 98.300 francs dont 97.100 francs étaient couverts par des assurances et 1.200 francs non assurés.

Il convient, en outre, de signaler que le 1er juillet, les pompiers durent intervenir rue du Flocon, 51, chez Mme Guénet. On se souvient peut-être que par suite de l'explosion d'un réchaud à pétrole, Mme Guénet fut entièrement carbonisée.

Les pompiers ont pris la garde dans 259 soirées de théâtre, cirque ou concert.

Comme on peut le voir, pendant l'année écoulée, les sinistres ont été peu nombreux et les dégâts très minimes.

M. Moulines, commissaire de police, nommé commissaire central à Arras

Le très distingué commissaire de police du 2e arrondissement, M. Moulines, vient d'être nommé commissaire central à Arras. C'est mercredi après-midi, que cette nouvelle officielle est parvenue au commissariat de la rue Nationale.

M. Alexandre Moulines, actuellement âgé de 52 ans, débuta dans la police, à la Préfecture de police de Paris, le 29 septembre 1880.

Après de solides études de droit et un stage comme secrétaire de commissaire, il passa brillamment le concours, le 5 août 1885, et fut reçu commissaire de police de la ville de Paris.

En 1893, une maladie grave contraignit M. Moulines à solliciter la liquidation de sa retraite proportionnelle. Mais dans la suite, ayant recouvré la santé, et ne voulant point rester inactif, alors que ses connaissances pouvaient être utilement employées, il sollicita en 1894, un poste dans la Sûreté Générale, et fut aussitôt nommé commissaire de police à Nieppe (arrondissement d'Hazebrouck).

Il fut successivement commissaire à Neufbourg (Eure), commissaire spécial, au Havre. Le 2 décembre 1897, il était désigné pour Gien (Loiret), et le 15 mars 1899, le directeur de la Sûreté Générale l'appellait à Creil, où en même temps qu'il remplissait les fonctions de commissaire de police de cette ville, M. Moulines exerçait celles de commissaire spécial du département de l'Oise.

Depuis le 14 novembre 1907, M. Moulines était à Tourcoing, où il avait succédé à M. Delattre au commissariat du 2e arrondissement.

Très courtois et très aimable, M. Moulines s'était déjà acquis de profondes et solides sympathies. Tous ceux qui l'ont connu regretteront son départ tout en le félicitant de l'avancement qu'il obtient.

Le successeur de M. Moulines à Tourcoing, est M. Broux, commissaire de police à Yvetot (Seine-Inférieure). Il est âgé de 48 ans, et compte douze ans de service dans la Sûreté générale.

LE RAPPORT DU MAIRE
sur le budget primitif de 1909

Pour terminer la publication de la partie documentaire du rapport présenté par M. le maire de Tourcoing, à l'occasion de la discussion du budget primitif de 1909, il nous reste à reproduire les passages principaux où sont examinées ces deux questions. Comment équilibrer le budget en 1909 ? Comment l'équilibrer les années suivantes ?

Dès 1903, dit M. Dron, nous faisons état de la taxe sur les propriétés bâties demandée, il y a un an, par le Conseil municipal et dont on ne saurait contester la légitimité puisque la plupart des grandes villes — Roubaix et Lille sont du nombre — l'ont appliquée et qu'elle sera encore au-dessous du déchet résultant du dégrèvement des boissons hygiéniques. Elle couvrira les mécomptes éprouvés dans le rendement de l'alcool (25.000 francs) et l'insuffisance des compensations votées par le Conseil lors de l'application de la loi. Nous avons tout lieu de croire que l'approbation de cette taxe coïncidera avec celle de l'emprunt. L'excédent constaté dans la balance du budget de 1909 contribuera avec nos ressources disponibles à payer l'intérêt de la partie de l'emprunt qui sera réalisée l'année prochaine.

Pour les années suivantes, alors que la charge du nouvel emprunt pèsera en totalité sur notre budget, nous espérons que nos principales ressources auront plus d'ampleur et donneront à nos finances plus d'élasticité. Ce genre de prophétie s'accommode mal des détails, mais nous pouvons signaler en particulier les majorations que nous attendons du rendement de l'octroi, du gaz et de l'électricité.

L'octroi devra nous donner des plus-values surtout sur les taxes des matériaux de construction, que nous sommes autorisés à escompter déjà pour une somme de 25.000 francs en 1909 en nous basant sur les recettes du présent exercice.

Le *gaz* voit ses recettes fléchir : nous vous avons exposé dans un rapport antérieur les résultats que produirait le système des installations gratuites avec compteur PP qui fonctionne depuis longtemps dans les villes voisines. Nous espérons aussi voir se développer le chauffage et la cuisine au gaz dont les avantages n'ont pas été appréciés jusqu'ici autant qu'ils le méritent. Pour peu que nous relevons notre production par un moyen quelconque et que l'activité des affaires ne subisse pas de grand choc, le déficit relatif qui nous a préoccupé cette année ne se reproduira pas et nous retrouverons vraisemblablement le rendement des années précédentes.

L'*électricité* nous donnera, avant qu'il soit longtemps, un bénéfice qui nous dédommagera des sacrifices antérieurs, sans que les consommateurs se trouvent moins favorisés que dans les villes voisines.

Voici la conclusion du rapport :

Mais supposons que sur ces points et sur d'autres moins importants où nous envisageons des résultats prochains plus favorables, nous nous trompions : personne, après tout, n'est maître des événements, et quelque expérience qu'on ait des affaires municipales, — c'est un réel profit pour Tourcoing qu'elles aient pu être conduites avec esprit de suite depuis si longtemps, — il serait téméraire de se croire à l'abri des surprises désagréables.

Si elles n'étaient que passagères, nous ne manquerions pas de réserves pour combler un déficit accidentel et nous ne négligerons aucune occasion de dire au Conseil municipal qu'il faut garder ces réserves avec un soin jaloux et les renforcer même quand nous aurons la bonne fortune d'avoir des ressources disponibles, en prévision des jours d'infortune dont la perspective doit toujours hanter des administrateurs prudents. L'économie est une grande vertu quand elle n'a pas pour effet d'empêcher la réalisation des projets qui doivent contribuer à la prospérité générale — nous y avons largement pourvu, — quand elle se borne à restreindre les dépenses courantes non absolument indispensables et elle n'est pas au-dessus des forces du Conseil municipal qui sait voir grand, mais qui sait aussi compter et être prévoyant.

La situation ne deviendrait sérieusement grave que si nous nous heurtions à un fléchissement général et continu de nos recettes. Dans ce cas, il faudrait bien aviser à la création de ressources nouvelles et recourir soit aux centimes additionnels soit à toute autre imposition qui pourrait être autorisée. Nous rappelons, à ce propos, que nous nous sommes engagés éventuellement pour le cas, où nous revenus ordinaires ne permettraient pas de faire face aux charges annuelles de l'emprunt projeté, à créer des centimes additionnels en nombre suffisant. L'Administration n'autorise jamais une semblable opération sans exiger formellement cet engagement qui est une garantie pour le prêteur, en sorte qu'à tout moment il pourrait jouer si la nécessité en était démontrée.

Mais nous ne consentirions à y recourir qu'à la dernière extrémité, non pas que quelques centimes nouveaux soient de nature à écraser la population, mais parce qu'ils touchent toute une catégorie qui a particulièrement besoin d'être ménagée, celle des petits commerçants.

Aussi bien la plupart des communes sont logées à la même enseigne, ont des finances étriquées, — nous en avons expliqué les raisons — et le dernier congrès des maires nous donnait l'écho du sentiment général qui tend à revendiquer le droit de substituer autre chose aux centimes additionnels, d'établir certaines taxes atteignant de préférence ceux qui sont capables de les supporter sans trop de peine. Il n'est pas vraisemblable que ce courant d'opinion doive se heurter longtemps à un parti-pris de refus de la part de l'Administration.

Encore une fois, ce n'est là qu'une éventualité et nous avons la confiance de pouvoir éviter toute imposition nouvelle aux contribuables.

Mettons toutefois les choses au pis : supposons que Tourcoing ne puisse équilibrer ses budgets futurs qu'en augmentant ses revenus, même en levant des centimes additionnels. Est-ce que nous serions pour cela dans des conditions plus défavorables, plus onéreuses qu'ailleurs ?

Nous n'avons pas ici d'autre moyen de démonstration que d'établir des comparaisons avec les grandes villes voisines qui offrent avec la nôtre le plus d'analogie.

Les contribuables de Lille supportent 58.34 centimes additionnels.

Les contribuables de Roubaix supportaient 43 centimes, auxquels il y a lieu d'en ajouter 15 qui viennent d'être votés ; au total 58 centimes additionnels.

Les contribuables de Tourcoing sont restés au taux invariable, depuis 1860, de 34 cent. 1/4 additionnels.

Ces chiffres sont par eux-mêmes assez éloquents.

Pour terminer nous assurons une fois de plus nos concitoyens de notre vif désir, de notre intention formelle, de ne pas augmenter les contributions qui pèsent sur eux, parce que le développement économique de la ville, que nous poursuivons avec une ténacité et une vigilance que rien ne lassera, aura d'autant plus de chances de se réaliser que nous ménagerons davantage les industries qui pourraient s'y créer, que nous espérons voir s'y créer à cause des conditions exceptionnelles pour leur établissement que nos grands projets de voirie ont réalisé.

Mais si, par malheur, nous étions acculés, comme les autres, à nous créer des ressources nouvelles dans des proportions raisonnables, qui donc aurait le droit de se plaindre et de nous le reprocher ! Ah, certes, il est toujours facile de jeter à la tête des gérants communaux, — même quand ils ont fait leurs preuves, comme les républicains à Tourcoing depuis 23 ans, — le reproche d'imprévoyance et d'incurie : c'est une façon de corser les polémiques des partis.

A ceux qui seraient tentés de recourir à ce procédé de lutte pour couvrir leur indigence en fait d'arguments sérieux, nous serions fondés à répondre que dans la conception et l'exécution de la grande œuvre qui a fait de Tourcoing ce que tout le monde voit aujourd'hui, pour le plus grand profit de ses habitants actuels et des générations qui suivront, aussi bien sous l'administration de M. Hassebroucq que sous la nôtre, rien n'a été livré au hasard, tout a été raisonné, soupesé, pour que les meilleures conditions de bien-être et de prospérité économique soient acquises, en imposant le minimum de charges compatibles avec la bonne marche des services municipaux. Nous avons la fierté des résultats acquis et nous nous efforcerons de les maintenir sans rien négliger ni sacrifier de ce qui est indispensable à la prospérité d'une ville, à laquelle nous avons donné tout ce que nous avons d'activité et de dévouement. Et c'est par un acte de foi dans l'avenir de la cité que nous terminerons ces explications trop longues, mais qu'il était nécessaire de fournir à nos collègues du Conseil, dont la collaboration sympathique nous est si précieuse, ainsi qu'à toute la population, qui a le droit de nous demander des comptes et qui nous saura gré de l'avoir fait avec la plus grande franchise.

Le rapport se termine par des remerciements aux adjoints et par l'examen des modifications de détail apportées aux articles du budget.

La scène au revolver de la rue de la Cité

Le blessé transféré à Lille

Le blessé de la scène au revolver de la rue de la Cité, Jules Delannay, a été examiné à nouveau mercredi matin, par M. le docteur Julien, médecin-légiste. La balle n'a pu être extraite.

Toutefois, l'état de Delannay n'inspirait aucune inquiétude, il a été transféré à Lille, pour y être écroué. Il sera soigné à l'infirmerie de la maison d'arrêt.

Mme Vve Dhalluin, cabaretière, au préjudice de qui Delannay avait commis un vol de lapins et d'une paire de draps de lit a retiré sa plainte. Néanmoins, le débardeur ayant été surpris et arrêté en flagrant délit n'en aura pas moins à rendre compte de son acte à la justice.

Quant à l'agent Fornier, a qui certains reprocheront peut-être d'avoir manqué de sang-froid, nous croyons qu'aucune sanction ne sera prise à son égard.

Après un court séjour à la Maison d'arrêt, Louis Delannay a été envoyé à l'Hôpital Saint-Sauveur, où sera faite l'extraction de la balle.

Un incendie chez un maraîcher rue Basse

Les pompiers casernés étaient prévenus mercredi matin vers six heures, qu'un incendie venait de se déclarer chez M. R. Sasier-Deffaux, maraîcher, rue Basse 27, au quartier des Phalempins.

Sous les ordres du sous-lieutenant Tausent, ils se rendirent avec le départ attelé à l'adresse indiquée.

Le feu avait éclaté dans le grenier de la maison à mansarde, occupée par M. Casier. Divers meubles, lit, literie, table, chaises et une malle contenant quatre cent cinquante francs en billets de banque furent bientôt la proie des flammes.

A l'aide d'un dévidoir adapté à une bouche d'eau voisine et par une ouverture pratiquée dans la toiture, les pompiers parvinrent à éteindre les flammes. Outre les meubles et les billets de banque dont malheureusement M. Casier, ne possède pas les numéros, le feu a détruit trois mètres carrés de plafond. Les dégâts sont évalués à environ deux mille francs. Il y a assurance.

JAMBE FRACTURÉE. — Un grave accident s'est produit mercredi, à la filature de M. Caulliez-Delaoutre, rue du Dragon. Un homme de peine, M. Emile Bouckson, 25 ans, rue du Brun-Pain, 235, en manipulant des balles de laine, en a reçu une sur la tête et a été renversé. Sous le poids de cette charge de cent-soixante kilos, les deux os de la jambe droite se sont brisés. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Défossez, qui l'a fait admettre à l'hôpital.

M. Bouckson devra subir un repos de six semaines environ.

DÉMÉNAGEMENTS. — La Maison **Henri Dael,** anc. rue Dunkerque, est transférée rue du **Haze,** 5. Vidanges par machine à vapeur. 1183

VENTE RÉCLAME de coupons en tous genres. Maison Victor Leduc, 15, place de la République, Tg. 58632

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un manœuvre de maçon de M. Gustave Leclercq, rue de Calais, M. Adolphe Gaereminck, 19 ans, à Mont-à-Leux, en descendant d'une échelle s'est fait une contusion au genou droit. Docteur Bourgois ; dix jours de repos.

— A la filature de M. Dassonville-Dubar, rue du Virolois, un magasinier, M. Adolphe Loridant, 52 ans, rue du Virolois, 81, en manœuvrant un monte-charge, s'est fait une déchirure musculaire. Docteur Debuchy ; douze jours de repos.

— Chez M. Henri Mispreuve, maréchal-ferrant, rue du Cœur-Joyeux prolongée, M. Jules Marchand, 28 ans, rue du Cœur-Joyeux, en ferrant un cheval s'est fait une plaie de trois centimètres à la main gauche. Docteur Lagache ; douze jours de repos.

PARCS ET JARDINS. Plantations. Entreprise générale, Ponthieux Emile, Tourcoing. 58511

PORTRAITS LOIGNES, 2 francs, 61, rue Beaumont, Tourcoing. 483

OBIT DU JEUDI 7 JANVIER 1909. — Mlle Julia Tiberghien, huit heures et huit demie, église du Sacré-Cœur.

A St-JACQUES 211-213-215, rue du Collège ROUBAIX — **DEUIL IMMÉDIAT** Locations de Châles POUR DEUIL 1053

SPÉCIALITÉ DE CERCUEILS
HUVENNE Frères 84, rue du Fontenoy, Roubaix
GRAND MAGASIN AU PREMIER 46495

CONVOIS FUNEBRES

Madame DESROUSSEAUX-DEFRENNE, pieusement décédée à Roubaix, le 4 janvier 1909, dans sa 71e année. Convoi et Service, jeudi 7 janvier, à 10 heures, église St-Martin, Roubaix. Assemblée rue Pauvrée, à 9 h. 3/4. 58721d

Vous êtes prié d'y assister.

Drs et Mme **NAUWELAERS,** chirurgiens-dentistes, 5, rue du Collège, Roubaix. Dents à 4 fr.

Aux soucieux de leur santé ! Joignez à votre café la **CHICORÉE** HYGIÉNIQUE NATURELLE **PIERRE MONTAGNE** 665-2

Eclairage **ENTREPRISE D'AMEUBLEMENT** Objets d'Art 239, r. Esquermoise, LILLE **MOREL-COYEZ** Beaux-Arts LILLE 1106

Chocolat LACROIX
Le goûter c'est l'adopter 1107

LILLE

UNE EFFROYABLE MISÈRE

Dans le quartier de Wazemmes vient de mourir de privations une pauvre vieille, Thérèse Caboor, âgée de 75 ans. Elle habitait, avec son mari aveugle, Pierre Verduyn, 72 ans, un galetas de la cour Pipart, rue des Rogations.

Depuis dix ans que le mari est devenu aveugle, c'est elle qui subvenait aux besoins du ménage, partant le matin pour fouiller les tas d'ordures, y faisant sa récolte de chiffons et de détritus.

Malgré les secours du Bureau de bienfaisance, la misère, dans ce quartier, a de plus hideux et de plus repoussant, trônait là.

« Jamais de feu dans la maison, disent les voisines, on faisait pour eux ce qu'on pouvait, mais on n'était pas riche soi-même ! On leur vit un jour faire du bouillon d'un chat trouvé pendu à une porte ».

La vieille « Boob » devint malade, mais refusa d'aller à l'hôpital ; elle ne pouvait pas laisser seul Pierre, l'aveugle. Lundi matin, vers dix heures, elle revint, transie de froid, claquant des dents. Elle jeta dans un coin son petit sac de chiffons, disant que, se sentant mal, elle montait se coucher. Comme d'habitude, l'aveugle alla chez un voisin boire un peu de café qu'on lui donnait par charité.

Quand il revint, il appela en vain sa femme, monta l'étage, appela à nouveau, puis, à tâtons, chercha sur le grabat, sur le plancher. Ses mains rencontrèrent les mains glacées de la vieille « Boob » étendue sur le sol ; débile, il ne put la relever, appela un voisin. La vieille femme était morte.

Le vieux Pierre est entré mardi dans l'après-midi à la Charité, on l'y soigne pour une maladie de cœur.

Le corps de la vieille malheureuse et les loques qui l'enveloppaient étaient dans un tel état que personne dans le voisinage et malgré la pitié qu'elle inspirait, ne voulait lui faire sa toilette, ni l'ensevelir.

L'ESCROQUERIE AU MARIAGE

Nous avons déjà parlé des aventures de Guilbert, ce jeune élégant, spécialiste de l'escroquerie au mariage. En septembre dernier, il fit la connaissance, à Lille, d'une rentière, Mme Martin, rue Barthélémy-Delespaul.

Mme Martin possédait une aisance suffisante et des bijoux. Guilbert apprécie beaucoup les bijoux — il se prétend courtier dans cet article, — il admira fort ceux de Mme Martin.

Mais les pourparlers pour le mariage n'aboutirent pas. Guilbert ne pouvait se faire au caractère de Mme Martin, mais il appréciait beaucoup ses bijoux. Aussi, se les étant fait confier pour quelques jours, les emporta-t-il dans sa fuite à Bruxelles. Ils valaient 6 à 7.000 francs.

On recherchait le voleur, on l'arrêta à Paris au moment où il venait